

REGLEMENT DE LA COURSE BARBYTHON

Tous les renseignements sur www.barbython.eu

EPREUVES :

. **Course chronométrée 10 km**, ouverte à tous les athlètes, licenciés ou non, de la catégorie cadet à vétéran 4. Circuit empruntant des routes goudronnées, des allées de parc, des chemins, le tout en une boucle. L'itinéraire sera jalonné tous les kilomètres.

. **Marche sportive ou marche familiale, allure libre**, sur le même parcours, sans classement, sans certificat médical (possibilité de ne faire qu'une partie du parcours)

Départ : mairie de BARBY à 10 heures pour la course, de 9 h à 9 h 30 pour la marche

INSCRIPTIONS

. **en ligne** (voir lien sur le site) : **privilégier ce moyen d'inscription (N.B.** : chèques et certificats devront être envoyés avant le 28 novembre 2016)

. **par courrier** (chèque à l'AFM Téléthon + certificat médical) **impérativement** avant le **28/11/2016 sous peine de non prise en compte**, (en cas de doute, avant de faire le déplacement, se renseigner auprès de l'organisateur ou vérifier liste des inscrits sur « un autresport.com »)

Adresse : Marie MONACI 69 rue du Clos 73230 SAINT ALBAN LEYSSE tél 0631192888

. **sur place** (mairie de Barby) **dans la limite des places disponibles**, le samedi 3 décembre de 14 h à 18 h et le dimanche 4 décembre de 7 h 30 à 9 h dernier délai. **Attention**, pas d'inscription au delà de 9 heures

N.B : *il est obligatoire pour participer à une course hors stade d'être titulaire soit :*

- *d'une licence «Athlé compétition», d'une licence «Athlé santé loisirs (option running) ou d'un «Pass running», délivrés par la F.F.A., en cours de validation. La licence doit être présentée lors du retrait du dossard.*
- *d'une licence F.S.C.F., la F.S.G.T., ou l'U.F.O.L.E.P. Dans ce cas, la mention de non contre-indication à la pratique de la course à pied **en compétition** doit apparaître sur la licence*
- *les licenciés du triathlon peuvent participer sur présentation de leur licence*
- *pour les autres participants, d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied **en compétition** datant de moins de 1 an. Une photocopie de ce document sera remise à l'inscription et conservée par l'organisateur*
- *pour les mineurs, il faudra de plus, fournir une autorisation parentale*

Important : la notion « en compétition » doit figurer OBLIGATOIREMENT sur le certificat

En cas de non participation, remboursement uniquement sur certificat médical

Remise des dossards : samedi 3 décembre de 14 h à 18 h et dimanche 4 décembre de 7 h 30 à 9 h

Vestiaires et douches : à la disposition des participants au gymnase près de la mairie

Déroulement de l'épreuve ; les coureurs ne devront emprunter que le parcours officiel. Il leur est demandé de respecter scrupuleusement le code de la route, le circuit n'étant pas fermé à la circulation. Aucun vélo, aucune voiture (autres que ceux et celles nécessaires aux organisateurs) ne sont autorisés à suivre les coureurs. Pour des raisons de sécurité, (par ex, météo très défavorable), les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'épreuve. L'info sera donnée sur le site internet.

Service médical et sécurité : médecin, infirmière, poste de secours agréé, service ambulance.

Ravitaillement : deux postes (à mi-parcours et à l'arrivée)

Assurance : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. Les organisateurs ont souscrit une assurance couvrant leur responsabilité civile.

Récompenses : aux 3 premiers H F au scratch et au 1er H F de chaque catégorie, sans cumul

Remise des prix : à partir de midi sur le site

Buffet offert à tous les inscrits (coureurs et marcheurs) à partir de 11 heures

Résultats et photos : sur le site barbython.eu. Les concurrents autorisent les organisateurs à utiliser leur nom et photographies sans que cela confère un droit quelconque